



Avis aux lecteurs

La communication en période préélectorale

Six mois avant les élections (soit à partir du 1er septembre 2019, pour les municipales de mars 2020), les actions de communication des communes sont encadrées par la loi.

La communication institutionnelle des collectivités locales peut bien sûr se poursuivre pendant cette période, mais dans un cadre strict car il lui faut éviter toute propagande électorale en faveur des élus sortants candidats.

Sont concernés par les restrictions du Code électoral, les bulletins d'information des communes, avec notamment l'éditorial de l'exécutif et les tribunes politiques, les inaugurations, les cartes de vœux, les flyers et documents d'information édités notamment par la commune.

Pour avis

Par délibération du Conseil municipal en date du 25 avril 2018, la commune de Thiberville s'est engagée dans une procédure de révision de son PLU, Plan Local d'Urbanisme.

Après plus d'un an et demi de travail, l'arrêt du projet par le Conseil municipal, c'est-à-dire la première étape de la phase administrative qui mènera à l'approbation définitive du document, est envisagé pour le début de l'année 2020. En même temps que l'arrêt du projet, le Conseil municipal tirera le bilan de la concertation : c'est-à-dire qu'il récapitulera les remarques formulées par le public, et les suites qui seront données à ces remarques.

Pour rappel, le PLU aura notamment fait l'objet de deux réunions publiques (en décembre 2018 et octobre 2019). Si vous n'avez pas pu participer à ces réunions, il est encore temps de vous exprimer.

En effet, vous trouverez dans la présente publication une reproduction de l'exposition sur le projet de PLU qui est également présentée en mairie. Elle résume les principaux points du projet. Un registre de concertation est à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture si vous souhaitez y consigner vos remarques. Veuillez noter, également, que le projet de PLU fera l'objet d'une enquête publique avant son approbation définitive.

La parole aux associations

L'école maternelle

L'école maternelle a choisi le jour de la laïcité pour planter deux nouveaux arbres dans son jardin pédagogique.

Sous l'œil attentif des enfants, de Monsieur le Maire, Guy Paris, de son adjointe, Madame Marie-Françoise Larroquelle, et Monsieur Laurent Samson, notre garde champêtre – qui renouait là avec son ancien métier – a d'abord coupé les racines, avant de mettre en terre le pommier et le poirier, offerts par l'association des parents d'élèves AVEC. Mme Legout, directrice, explique que ces plantations au sein de la cour, permettront aux enfants d'observer le cycle de l'arbre, au fil des saisons, dans un espace totalement sécurisé. Elle précise « Nous avons commencé les démarches, avec l'école élémentaire et le collège, pour demander le label Education au Développement Durable. Ces fruitiers sont la preuve de notre engagement en faveur de la biodiversité. »

« Ces arbres sont également symboliques, ajoute monsieur le Maire : les racines représentent le savoir, le tronc, l'éducation et les fruits, ce que deviendront ces enfants. » Reste à espérer que la récolte sera bonne dans quelques années.

Tennis

Le mercredi 11 décembre, le club de tennis de Thiberville a remis aux nouveaux adhérents enfants, une raquette de tennis offerte par la Fédération Française de Tennis.

L'Espace Numérique Mobile

- Soyez connectés !
- Vous n'avez pas d'ordinateur ?
- Vous souhaitez apprendre à l'utiliser ?
- Vous avez des difficultés à vous connecter sur Internet ?
- Vous avez des démarches administratives à y effectuer ?
- Vous souhaitez vous former ?

Les animateurs des ENM se proposent de vous aider !

Intervention le Lundi
17/02/2020, place du Marché
entre 10 h et 12 h.

Location de la salle des Fêtes* (Tarifs hiver au 01/11/2019)

*La cuisine et les charges sont comprises sauf cas particuliers supplément 80 €, vaisselle en sus

Tarifs hiver	Habitant Thiberville	Hors commune
Vins d'honneur	150 €	150 €
Congrès- A.G en semaine (+cuisine si nécessaire)	200 €	200 €
Congrès- A.G en week-end (+cuisine si nécessaire)	230 €	230 €
Repas particuliers ou asso (cuisine comprise)	340 €	430 €
Bals, spectacles	260 €	320 €
Bals privés	800 €	800 €
Thé dansant en semaine	430 €	430 €
Thé dansant en week-end	480 €	480 €

Mois	Date	Heure	Lieu	Activité
FEVRIER 2020	01/02		Salle des votes	Assemblée générale de l'association «Normandie Memory »
		20 h 00	Salle des fêtes	Soirée dansante et repas (sur réservation) organisé par la Ronde cycliste avec l'orchestre de Jérôme Ortel.
	01/02	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
	07/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	14/02	16 h	Salle des votes	Assemblée générale de l'association Fraternelle des Combattants de Thiberville- AÇPG- CATM
	15/02	20 h	Salle des fêtes	Loto Amicale des Sapeurs-Pompiers
	21/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge
28/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure	
MARS 2020	07/03	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
	13/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	15/03		Salle des votes	Elections Municipales 1er tour
	20/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	22/03		Salle des votes	Elections Municipales 2ème tour
	27/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge
AVRIL 2020	04/04	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
	04/04	19 h 30	Salle des fêtes	Soirée dansante et repas (sur réservation) organisé par l'APE de Notre Dame du Sacré-Cœur
	10/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	12 au 13		En ville	Fête de Pâques - organisée par l'UCIAL
	14/04		En ville	Passage de la course cycliste le «Camembert »
	17/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	24/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge



Samedi 4 janvier, sous contrôle d'un huissier, a eu lieu le tirage au sort de la grande tombola de Noël organisée par l'UCIAL de Thiberville. Les heureux gagnants de la Twingo sont M. et Mme Delouye, de Noards. La remise des clefs s'est déroulée la semaine suivante. L'occasion pour l'Union Commerciale de partager ce moment de convivialité avec ses adhérents, M. et Mme le Maire, les élus ainsi que les gagnants autour d'un pot de l'amitié et d'une galette des Rois.



COVED		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIEUVIN PAYS D'AUGE												LPA														
		Calendrier de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif pour l'année 2020																										
Dates de collecte		Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre															
LUNDI	Berville, Juvacelle, Epagny, Falaucelle, Fontaine de Lèves et Boudreville en Lèves, La Chapelle Juving, La Flépays, Préfontaine, Saint-Aubin de Vieux	6	13	3	13	2	9	6	13	4	11	2	9	6	13	3	10	7	14	5	12	2	9	7	14			
		20	27	17	24	16	23	29	27	10	25	15	22	20	27	17	24	21	28	19	26	16	23	21	28			
MARDI	Gommendy, St-Benoit-de-Cambout, St-Christophe-sur-Gault, Le Mesnil-Saint-Eustache, St-Etienne-de-la-Blancellerie, Vieuxvieux		13	3	13	4	10	7	13	4	12	4	9	7	13	4	11	1	8	6	14	1	10	1	8		Préfontaine, Juvacelle, Berville et Boudreville ne collectent pas le mardi	
		21	28	19	25	17	24	21	28	19	26	16	23	21	28	10	25	15	22	20	27	17	24	15	22			
MERCREDI	Auzouville, Baudry, Lévallée, Epagny, Fontaine de Lèves, Juvacelle, La Chapelle-Bonval, Méruville, Fontaine de Lèves, St-Germain-de-Langouet, St-Martin-de-Fosse, St-Etienne-de-Cambout, St-Martin-de-Vieuxvieux, Gommendy	2	9	5	12	4	11	4	10	1	8	5	12	2	9	7	14	4	12	2	9							
		15	22	19	26	18	25	22	29	17	24	16	23	21	28	10	25	15	22	20	27	17	24	15	22			
JEUDI	Bécheville, Bény, Landerne, Font-Moyelle, Gommendy, La Lande-Saint-Léger, Le Buisson, Le Doul-Aubert, Le Fort-Lévesque, Martainville, St-Germain-de-Langouet, St-Martin-de-Vieuxvieux	3	9	6	13	5	12	2	9	7	14	5	11	2	9	6	13	3	10	1	8	5	13	3	10			
		16	23	20	27	19	26	23	30	18	25	17	24	22	29	17	24	22	29	19	26	16	23	21	28			
VENDREDI	Fontaine de Lèves, Gommendy, Fontaine de Lèves, La Lande-Saint-Léger, Le Buisson, Le Doul-Aubert, Le Fort-Lévesque, Martainville, St-Germain-de-Langouet, St-Martin-de-Vieuxvieux	4	10	7	14	6	13	3	10	2	9	6	12	3	10	7	14	4	11	2	9	6	14	4	11			
		17	24	21	28	20	27	24	31	19	26	18	25	23	30	18	25	16	23	20	27	18	25					

Informations générales : les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte. la collecte du tri sélectif et des ordures ménagères a lieu chaque semaine. lors de la présence d'un jour férié dans la semaine et comme indiqué dans ce calendrier, le reste des collectes suivant le jour férié est décalé d'une journée.

Infos municipales Permanences :

Le Maire, Guy PARIS, les mardi et vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous. Gérard JOUEN, adjoint chargé des fêtes, foires, cérémonies et communication le mercredi de 15 h à 16 h. Michel BREQUIGNY, adjoint chargé des travaux, aménagement et sécurité : le jeudi de 9 h à 11 h. Marie-Françoise LARROUELLE, adjointe chargée de l'urbanisme et de l'assainissement sur rendez-vous à la mairie. José VAREA-NAVARRO, adjoint chargé des affaires scolaires et des associations sportives et culturelles : le mercredi de 17 h à 18 h. Hélène RICHARD-LECUYER, adjointe chargée du logement et des affaires sociales : le mercredi de 10 h à 11 h.

Numéros d'urgence

• Samu 27 : 15 ou 112 (à partir d'un portable)	• Gendarmerie : 17	• Allô Enfance Maltraitée : 119
• Pompiers : 18 ou 112 (à partir d'un portable)	• Centre Antipoison : 0825.812.822	• SOS Amitié : 02.35.21.55.11
• Drogues Info Service : 0800.231.313	• Sida Info Services : 0800.840.800	• Accueil Sans Abri : 0800.306.306/115
• Service de Garde - Pharmacie : 32.37		